RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 04422
Numéro SIREN : 752 358 580
Nom ou dénomination : BDG

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2023 sous le numéro de dépôt 492

certifié conforme

cerfa N° 15948 ✱ 03
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2022 GS
Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BDG - SIREN : 752358580 — Néant ☐ *

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 — Durée de l'exercice précédent* : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2021 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	70 000	012	70 000
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	21 199	030	16 536	4 663
	Immobilisations financières* (1)		040	3 600	042	3 600
	Total I (5)		044	94 799	048	16 536	78 263
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	875	052	875
		Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	9 294	070	9 294
		Autres* (3)	072	159	074	159
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	2 727	086	2 727
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	13 055	098	13 055
	Total général (I + II)		110	107 854	112	16 536	91 318

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	150
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	48 168
	Résultat de l'exercice	136	37 525
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	87 343
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	501
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	3 474
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	3 975
	Total général (I + II + III)	180	91 318

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

certifié conforme

CS

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2022
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : BDG - SIREN : 752358580 — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2021 (1)

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services *		217	218	49 217
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	58 228
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	107 445
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	16 212
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	50
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)				242	24 557
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 910)				244	1 046
	Rémunérations du personnel *				250	18 758
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 881
	Dotations aux amortissements *				254	5 062
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	69 566
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	37 879
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	354
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	37 525
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	37 525	314	

B – RÉSULTAT FISCAL

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles *						322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TA (44 octies et octies A)	987		Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	342
	JEI (44 sexies A)	989		ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138	
	Bassins d'emplois à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344		ZFANG (44 quaterdecies)	345	
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Divers dont Créances div. au titre du report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	354	9 253
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	372	9 253

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES

Aides fonds de solidarité 2021	46 778

certifié conforme

GS

BDG

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 500 €
7 RUE CHARLES CHEFSON, 92270 BOIS-COLOMBES
RCS de NANTERRE B 752 358 580

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2021

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 29/06/2022, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

Résolution d'affectation du résultat

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

un bénéfice de 37 525 €

De la manière suivante :

Affectation de 37 525 € au compte Report à Nouveau.
- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 85 693 €.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.
~~~